**La veille chez Apliance**

Spécialisée dans l’imagerie high-tech, une filiale française d’APLIANCE, basée à Grenoble, s’est dotée d’une cellule de veille hautement active. Quatre personnes en interne et un partenaire alimentent ce dispositif.

Dans certains secteurs d’activité, la veille est une obligation. Apliance le sait bien. Spécialisée dans la conception et la fabrication de semi-conducteurs et de circuits intégrés, Apliance a été créé en 1984 en Californie

Aujourd’hui, la société compte quelques 8000 salariés et affiche une présence dans près de soixante pays. Parmi ces pays, la France. En mai 2000, Apliance a racheté une filiale de Thomson CSF située à Grenoble. Ce site français dispose d’un effectif de 500 personnes et réalise un chiffre d’affaires de 100 millions d’euros.

Apliance Grenoble est une entreprise spécialisée dans l’imagerie : conversion numérique, capteurs d’images, transmission analogique… Ces technologies trouvent leurs applications dans des secteurs et des produits variés tels que les caméras, les appareils photos numériques, les téléphones portables, les capteurs médicaux ou l’automobile. Des domaines d’activités hautement concurrentiels, où l’innovation est décisive.

Pour répondre à ces enjeux, la filiale française dispose d’une cellule info-veille, au sein du service business, dépendant directement de la direction générale. Cette cellule est née en 1998. « La veille nous permet, par une remontée d’informations pertinentes, de prendre des décisions de développement, ou non, de produits, et de nous positionner, explique Philipe Rommevaux, responsable du service business développement. Cette activité s’articule autour de trois points : veilles concurrentielle, technologie et opérationnelle. »

Pour mener cette activité, Apliance Grenoble a fait le choix de développer cette activité majoritairement en interne mais externalise certains services. « C’est une façon de s’assurer de la rentabilité du dispositif et de la qualité des informations remontées. » Pas question, donc, de s’installer dans une veille statique, l’idée étant de mettre en concurrence les différentes sources possibles et leur coût.

En interne, le service info-veille se compose de trois collaborateurs : un documentaliste, une personne qui s’occupe de développer les services de veille, et une autre en charge des relations extérieures et l’approvisionnement et une autre en publications. S’ajoute à cette équipe de base une dernière personne, indépendante, attachée à la veille sur les brevets : elle sélectionne des brevets, les identifies et en fait des résumés. L’ensemble de ce service info-veille donne lieu à des synthèses ponctuelles et à des dossiers réactualisés périodiquement.

Cotés externe, Apliance fait appel à des prestataires, notamment pour avoir accès à des bases de données comme Questel (pour les brevets). «  L’Arist (Ndlr : l’agence régionale d’informations stratégique et technologique) nous fournit également une veille classique pour les brevets, explique Philipe Rommeveaux. Mais nous développons nous même des veilles sur des sujets cruciaux et ponctuels. »

Dans le même esprit, des abonnements à des bases de données externes comme Dialog, permettent la recherche de publications. En parallèle, l’Arist et Apliance travaillent, main dans la main, sur la mise en place d’une base de données interne, pour capitaliser des informations concernant les brevets.

La diffusion de l’information utile pour les salariés, produite par la veille, s’effectue, elle, de plusieurs manières.  « Tout d’abord une synthèse est fournie sous forme de bulletins de veille internes et mensuels. Ces bulletins classent les informations du mois, récoltées entre autre par un réseau interne de capteurs d’information qui ne font pas forcément partie du service info-veille. Par ailleurs, des informations sont disponibles sur intranet. Des profils d’utilisateurs ont été créés pour permettre aux salariés de recevoir des alertes ou des news hebdomadaires. Nous tenons compte ici des différents métiers des collaborateurs et de leurs pôles d’intérêt »

Aujourd’hui, le budget de veille d’Apliance Grenoble s’élève à 80000 euros par an, hors masse salariale. « L’approvisionnement de références est assez conséquent au plan financier : achat de publications, d’ouvrage, abonnements à des bases… », Explique Philipe Rommeveaux. Prochaine étape de cette stratégie de veille chez Apliance : développer davantage de produits de veille personnalisés et éventuellement mettre en place une veille internationale à l’échelle des différentes filiales du groupe

**A l’aide du texte et de vos connaissances, répondez aux questions suivantes :**

1- Définir : Compétitivité – Veille –Information – Stratégie

2- Pourquoi Appliance fait-elle partie d’un secteur d’activité où la veille est une obligation ? Justifier à partir du texte

3- Quelle est la finalité de la veille selon le texte ?

4- Quels types de veille sont effectués selon le texte? Expliquez-les

5- Expliquer brièvement l’importance de l’intelligence économique pour les entreprises.